

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **lundi le 13 janvier 2020, à 19 h 30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement d'un logement d'appoint ayant une superficie de 83 m<sup>2</sup> au lieu de 70 m<sup>2</sup>, tel que stipulé à l'article 45 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 304, rue de la Mitis, lots 6 138 212 et 4 285 866, zone P3P-05, district Mont-Soleil (dossier 2019-30290);
2. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de deux enseignes, apposées à plat sur un autre mur qu'une façade faisant face à la rue, ayant une superficie respective de 4,46 m<sup>2</sup> et 13,69 m<sup>2</sup> au lieu du 2 m<sup>2</sup> maximum et une hauteur respective de 2,43 m et 3,14 m au lieu de 1,5 m maximum, tel que stipulé au tableau de l'article 239 du règlement sur le zonage 1037-2017, au 8, boulevard de Bromont, lot 2 593 537, zone PDA3-02, district Mont-Brome (dossier 2019-30292);
3. Demande de dérogation mineure afin de régulariser la non-conformité d'un bâtiment principal localisé à une distance de 2,8 m de la ligne latérale gauche de lot au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications de l'annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 160 rue Montcalm, lot 2 930 313, zone P4M-08, district Mont-Soleil (dossier 2019-30294).

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de ces demandes de dérogation mineure lors de cette assemblée.

Bromont, ce 18<sup>e</sup> jour de décembre 2019

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques